



**AVEC L'AGGLOMÉRATION
CÔTE BASQUE - ADOUR**
**mon logement
va faire l'objet
d'économies
d'énergie !**

Une initiative de l'Agglomération
Côte Basque - Adour :

**CONSEILS,
ACCOMPAGNEMENT
GRATUIT ET AIDES
POUR FAIRE
DES ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE !**




AGGLOMÉRATION
CÔTE BASQUE-ADOUR


Agence
nationale
de l'habitat
Anah

Faire baisser les factures d'énergie, améliorer le confort au quotidien et valoriser le bien : l'Agglomération Côte Basque - Adour et ses partenaires proposent des aides et vous conseillent gratuitement pour vos travaux de rénovation énergétique.

les conditions d'éligibilité

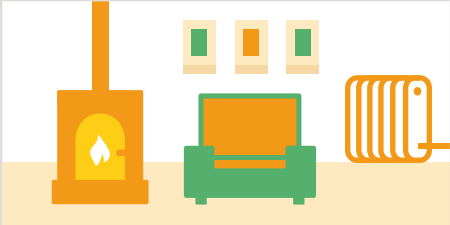
.....
Votre logement est situé sur l'Agglomération Côte Basque - Adour*.

.....
Votre logement a plus de 15 ans.

.....
Vous occupez votre logement à titre de résidence principale.

.....
Les travaux sont réalisés par des professionnels du bâtiment (fourniture et pose).

.....
Vous répondez aux conditions de ressources.



pour quels travaux ?

.....
Améliorer l'isolation de votre maison.

.....
Remplacer votre ancien système de chauffage ou système de production d'eau chaude.

.....
Installer des menuiseries plus performantes.

.....
Installer un système de ventilation adapté.

* Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Boucau



Nous vous accompagnons GRATUITEMENT pour vos travaux de rénovation énergétique !

1: Un technicien vient étudier avec vous les possibilités de travaux énergétiques

- Réalisation d'une évaluation énergétique.
- Conseils à l'élaboration du projet
- Définition d'un programme de travaux.

Attention !

Ne pas commencer vos travaux avant l'accord des financeurs.



2: Nous vous aidons à financer vos travaux

- Informations sur les sources de financement que vous pouvez mobiliser.
- Vérification des devis.
- Constitution des dossiers administratifs des demandes de subventions.

ils en
parlent
...

“ M. et M^{me} Martin et leurs deux enfants ont un salaire mensuel net de 2 500 €. Sur les conseils gratuits d'un technicien, ils ont choisi de réaliser des travaux d'économie d'énergie consistant en l'isolation des combles, le remplacement de la vieille chaudière gaz et l'installation d'une VMC avec grilles d'entrée d'air sur les menuiseries. Ces travaux d'un montant de 8 968 € TTC entraînant un gain énergétique de 47% ont permis le versement aux propriétaires de 6 100 € de subventions (4 250 € de l'Anah, 850 € d'Habiter Mieux, 500 € de l'Agglomération et 500 € de la ville). Les propriétaires ont pu bénéficier d'un Eco prêt à 0% pour avancer leurs travaux. ”

Pour tout
renseignement :

SOLIHA PAYS BASQUE
9 rue Jacques-Laffitte
64100 BAYONNE
05 59 46 31 50

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Plus d'informations sur : www.agglo-cotebasque.fr